



SYNDICAT MIXTE POUR LA FORMATION DES MAIRES ET ELUS LOCAUX

Procès-verbal de la réunion du Comité du 4 octobre 2021

L'an deux mille- vingt et un, le quatre octobre à onze heures, les membres du Comité du Syndicat Mixte pour la Formation des Maires et des Elus Locaux se sont réunis à l'Hôtel du Département à Montpellier sur convocation et sous la Présidence de Monsieur Frédéric ROIG, Maire de Pégairolles de l'Escalette.

Monsieur Philippe DOUTREMEPUICH a été élu secrétaire de séance.

PRESENTS:

ARROUCHE A, BARTHES JP, BONNEFOUX B, CABROL J, CATANIA S, CAZALS T, DIEULEFES H, DOUTREMEPUICH P, GERONIMO ML, GOURNAY-GARCIA C, IMBERT A, JANICH B, LEVEQUE G., LOPEZ J, MARKOVIC J, MESQUIDA K, PESCE S, PRADELLE S, RIBES J, ROBIN Y, SAUR S, WEBER P.

ABSENTS:

ARS W (excusé), BARBE A, CHAUDOIR G (excusée), LOUP M, MORERE N , PONS MP (excusée), SIBERTIN-BLANC MA, .

POUVOIRS :

CROS P donne pouvoir à M. PESCE.

Monsieur Frédéric ROIG, après avoir accueilli les membres du Comité a laissé la Présidence de la séance au Doyen d'âge de l'assemblée Monsieur Kléber MESQUIDA.

Le Doyen d'âge a ensuite constaté l'obtention du quorum et énoncé les questions portées à l'ordre du jour :

- 1 Election du Président
- 2 Election du Bureau
- 3 Election des Vices Présidents
- 4 Election des Présidents d'Honneur
- 5 Pouvoirs délégués par le Comité au Président et au Bureau
- 6 Demande d'adhésion des EPCI

1. ELECTION DU PRESIDENT :

Monsieur Kléber MESQUIDA, Doyen d'âge a fait appel à candidature pour la fonction de Président du Centre de Formation des Maires et Elus Locaux.

Monsieur Frédéric ROIG s'est déclaré candidat.

Aucun autre candidat ne s'étant présenté, le Doyen, Président de séance, a proposé que l'on vote sur cette candidature à main levée, ce qui a été voté à l'unanimité.

Les résultats du vote ont été:

nombre de votants: 21
abstentions: 0
votes blancs ou nuls: 0
votes en faveur de Monsieur Frédéric ROIG: 21

Monsieur Frédéric ROIG a été élu à l'unanimité des suffrages exprimés.

Après avoir remercié ses collègues de lui renouveler leur confiance pour la Présidence et la gestion de cet organisme,

Monsieur Frédéric ROIG a pris la Présidence de la séance, et a proposé que le Comité vote pour les membres du Bureau.

2. ELECTION DU BUREAU :

Monsieur Frédéric ROIG, Président, a proposé, une liste de dix-huit membres (9 titulaires, 9 suppléants):

6 Maires et 6 suppléants
2 Conseillers généraux et 2 suppléants
1 Président d'EPCI et 1 suppléant.

Le vote a eu lieu à main levée.

Les résultats du vote ont été :

nombre de votants: 21
abstentions: 0
votes blancs ou nuls: 0
votes en faveur des douze noms présentés: 21

Ont été élus sur les collèges des :

Maires :Monsieur Philippe DOUTREMEPUICH, titulaire, Monsieur Jérôme LOPEZ
Madame Gwendoline CHAUDOIR, titulaire, Madame Marie Pierre PONS, suppléante
Madame Marie Line GERONIMO, titulaire, Madame Marie-Agnès SIBERTIN-BLANC,
suppléante
Monsieur William ARS, titulaire, Monsieur Serge PESCE, suppléant
Monsieur André ARROUCH, titulaire, Monsieur Jean-Pierre BARTHES, suppléant
Monsieur Pierre CROS, titulaire, Monsieur Yves ROBIN, suppléant.

Présidents d'EPCI :

Monsieur Josian CABROL, titulaire, Monsieur Alain BARBE, suppléant

Conseillers départementaux :

Madame Audrey IMBERT, titulaire, Madame Sylvie PRADELLE, suppléant
Madame Patricia WEBER, titulaire, Madame Gaëlle LEVEQUE, suppléant

3. ELECTION DES VICE-PRESIDENTS :

Monsieur Frédéric ROIG, Président, a proposé que le Comité fixe le nombre de vice-présidents à 6, comme précédemment.

Le Comité a décidé, à l'unanimité des membres présents de fixer à 6 le nombre de Vice-Présidents.

Monsieur Frédéric ROIG, Président, a proposé l'élection des Vice-présidents à main levée, ce qui a été voté à l'unanimité.

Les candidats déclarés pour les vice-présidences sont :

1^{er} Vice Président : Monsieur Philippe DOUTREMEPUICH

2^{ème} Vice Président : Madame Audrey IMBERT

3ème Vice Président : Madame Gwendoline CHAUDOIR

4ème Vice Président : Madame Marie Line GERONIMO

5ème Vice Président : Monsieur William ARS

6ème Vice Président : Monsieur André ARROUCHE

Les résultats du vote ont été :

nombre de votants: 21

abstentions: 0

votes blancs ou nuls: 0

votes en faveur de la liste des Vice Présidents : 21.

4. DESIGNATION DES PRESIDENTS D'HONNEUR :

Monsieur Frédéric ROIG, Président, a proposé la désignation des Présidents d'honneur du Centre et, conformément aux statuts, les noms de Kléber MESQUIDA et Christian BILHAC.

Les résultats du vote ont été :

nombre de votants: 21

abstentions: 0

votes blancs ou nuls: 0

votes en faveur de Messieurs Kléber MESQUIDA ET Christian BILHAC: 21.

5. DELEGATION DU COMITE AU PRESIDENT ET AU BUREAU :

Monsieur Frédéric ROIG, Président, a ensuite proposé que le Comité délègue une partie de ses pouvoirs au Président et au Bureau.

Le Comité a décidé, à l'unanimité des membres présents d'accorder cette délégation dans le domaine de l'administration générale du Centre, à l'exception, conformément aux statuts, du vote du budget et de la fixation du taux de cotisation des adhérents, de la délégation au Président pour ester en justice.

Pour conclure la séance, monsieur Frédéric ROIG, Président, a proposé au Comité un bilan des actions du CFMEL lors de l'année écoulée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h15.

Pour extrait conforme,
Montpellier, le 4 octobre 2021

Le Secrétaire de Séance
Philippe Doutremepuich
Maire de Causse de la Selle

Le Président
Frédéric ROIG
Maire de Pégaïrolles-de-l'Escalette